

MANITOBA 2002

➤ DISCOURS
DU BUDGET



RELEVER LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI.
BÂTIR L'AVENIR.



M. GREGORY F. SELINGER
MINISTRE DES FINANCES





Discours du Budget 2002 du Manitoba

M. Gregory F. Selinger

Ministre des Finances

Le 22 avril 2002

Ce document
peut être consulté sur Internet
à l'adresse suivante :
<http://www.gov.mb.ca/finance>

Les autres documents offerts sur ce site comprennent :

The 2002 Manitoba Budget Papers
Le Budget des dépenses du Manitoba de 2002,
Le Budget des recettes du Manitoba de 2002,
Les avantages du Manitoba de 2002,
Quarterly Financial Report (le plus récent), et
Highlights of Manitoba's Recent Economic Performance.

Des arrangements spéciaux peuvent être pris
pour obtenir des sections de ce document
dans des formats alternatifs destinés
aux personnes souffrant d'une incapacité visuelle.

The 2002 Manitoba Budget Address is also available in English.



Ce document est imprimé sur papier recyclé.

ISSN 0380-4488

LE DISCOURS DU BUDGET 2002 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

INVESTIR DANS L'AVENIR DU MANITOBA	3
SOINS DE SANTÉ : DES DÉFIS, DES CHOIX ET DES SUCCÈS	4
CONSOLIDER LES FAMILLES	8
RENFORCER LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS	9
L'ÉCONOMIE MANITOBAINE : LA FORCE DE LA DIVERSITÉ	10
Immigration	12
Recherche et innovation	12
Investissement de capitaux	13
Notre avantage hydroélectrique	14
Protection contre les inondations	15
Voirie	16
COMMUNAUTÉS RURALES	17
INITIATIVES URBAINES	18
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET DU NORD	20
GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT.....	21
PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	22
Transparence et obligation de rendre compte.....	26
Impôt sur le revenu des particuliers	27
Impôt sur les bénéfices des sociétés	28
CONCLUSION	29

Les documents suivants sont également offerts :

THE BUDGET PAPERS (en un volume unique)

Budget Paper A – The Economy

Budget Paper B – Financial Review and Statistics

Budget Paper C – Financing Health Care

Budget Paper D – Taxation Adjustments

LES AVANTAGES DU MANITOBA

RELEVER LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI BÂTIR L'AVENIR

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter le Budget 2002 du Manitoba, un budget qui relève les défis d'aujourd'hui tout en bâtissant l'avenir.

Ce budget est équilibré. Il est axé sur les priorités des Manitobains et des Manitobaines, dans les domaines de la santé, de l'éducation et des programmes pour les jeunes. Il réalise le plan à long terme de notre gouvernement consistant à rembourser la dette et à réduire les taxes et les impôts.

Surtout, ce budget maintient les conditions qui permettent une croissance économique future face à un ensemble de défis unique.

Comme nous le savons tous, l'année qui vient de s'écouler a connu des bouleversements internationaux et des incertitudes budgétaires. Un ralentissement économique mondial, qui avait commencé au début de 2001, s'est aggravé après les tragiques événements du 11 septembre. Bien que l'économie du Manitoba se soit révélée une des plus solides, un ralentissement important de la croissance et des recettes a été observé dans plusieurs secteurs.

Fin janvier, la situation s'est encore compliquée avec la découverte d'une erreur comptable du gouvernement fédéral dont l'origine remonte à 30 ans. Ottawa a annoncé qu'en raison de cette erreur le Manitoba a reçu 408 millions de dollars en paiements excédentaires de l'impôt sur le revenu qui se sont produits de 1993

à 1999. Cette erreur continue d'avoir des retombées pour les années d'imposition 2000, 2001 et 2002.

Cependant, les Manitobains et les Manitobaines envisagent l'avenir avec une grande confiance. Notre marché du logement est solide et notre économie progresse plus rapidement que celle de beaucoup d'autres provinces.



Ce budget jouera un rôle stabilisateur en faisant la transition entre l'incertitude actuelle et l'avenir favorable que les spécialistes prévoient pour le Manitoba.

Dans ce budget, nous prenons des mesures afin de rendre stable et prévisible un contexte financier incertain. Ce budget jouera un rôle stabilisateur en attendant que les recettes reprennent de la vigueur et que les conséquences de l'erreur fédérale soient surmontées. Il fera la transition entre l'incertitude actuelle et l'avenir favorable que les spécialistes prévoient pour le Manitoba.

Pour que notre économie demeure stable et prévisible, notre gouvernement a dû choisir parmi de nombreuses solutions difficiles.

Ces choix ont été faits dans un esprit d'équité.

Au total, les dépenses prévues dans ce budget augmentent de 2,5 pour cent. La plupart des ministères voient leur budget diminuer par rapport à l'année dernière. Dans les secteurs prioritaires, le gouvernement trouve des façons plus efficaces de gérer les ressources.

Le coût de la dette du gouvernement a diminué de 20 millions de dollars supplémentaires par rapport aux chiffres réels de l'année dernière. Dans l'ensemble du gouvernement, nous visons un taux de vacance de postes de six pour cent.

Nous continuons à fournir l'aide nécessaire aux secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi qu'aux programmes pour les enfants et les familles. Dans le budget présenté aujourd'hui, vous ne trouverez ni vastes coupes dans les programmes, ni augmentation des principaux impôts, ni ajournement des promesses d'allègement fiscal, ni annulation des versements destinés au remboursement de la dette.

Notre gouvernement est déterminé à renforcer le caractère abordable du Manitoba. Depuis trois ans, nous maintenons une diminution de 10 pour cent des droits de scolarité postsecondaire, et nous avons mis en œuvre un plan de réduction des impôts et des taxes des particuliers et des entreprises.

Financement accordé au système public d'éducation par le gouvernement du Manitoba, 2001-2002

	Total des dépenses dans le secteur de l'éducation publique	Contribution provinciale	Contribution provinciale
	(Millions de dollars)		(%)
Fonds de fonctionnement	1 303,1	771,8	59,2
Immobilisations (principal et intérêt)	75,7	75,7	100,0
Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	s.o.	173,6	100,0
Programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	s.o.	3,8	100,0
Participation des employeurs au régime de pension de retraite des enseignants	82,6	82,6	100,0
Total des dépenses	1 461,4	1 107,5	75,8

Sources : État financier du système comptable FRAME et Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba
s.o. : sans objet

Nous constatons une augmentation des inscriptions dans les collèges et les universités qui augure bien de l'avenir, et une économie qui a fait la preuve de sa résistance face au ralentissement économique mondial.

Ce budget nous maintiendra dans la voie de la croissance économique stable :

- le Manitoba se place toujours au deuxième rang des provinces et des territoires qui ont le taux de chômage le plus bas au Canada;
- une revitalisation majeure est en cours dans le centre-ville de Winnipeg;
- les régions rurales du Manitoba demeurent résolument sur le chemin de la diversification économique;
- le Nord attire de nouveaux investissements.

Les Manitobaines et les Manitobains peuvent être fiers de leurs réalisations. Je tiens à les remercier sincèrement de leur vision, de leur soutien et de leurs conseils. Ensemble, nous relevons les défis d'aujourd'hui tout en bâtissant l'avenir.

INVESTIR DANS L'AVENIR DU MANITOBA

Nous croyons fermement que notre stratégie économique ne peut être efficace que si elle s'accompagne d'un projet éducatif ambitieux. Les provinces qui investissent dans l'éducation sont celles qui récolteront les fruits de la réussite au cours de ce nouveau siècle.

Le Manitoba continuera de progresser vers une vraie société d'apprentissage. Même en ces temps difficiles, notre engagement envers les écoles publiques et l'enseignement postsecondaire demeure solide.

Nous respectons notre engagement de financer les écoles du Manitoba au rythme de la croissance économique. Le financement de l'éducation publique dépasse maintenant le milliard de dollars.

Davantage de ressources sont aujourd'hui dirigées vers les salles de classe, pour le plus grand bien des jeunes du Manitoba et l'avenir collectif de notre province.

Nous avons allégé les coûts d'administration des écoles publiques en réduisant d'un tiers le nombre de divisions scolaires de la province. Nous avons aussi rendu plus simple et plus équitable la formule de financement des écoles.

Ce budget continue à corriger le déficit infrastructurel qui s'est accumulé dans nos écoles publiques et nos établissements d'enseignement postsecondaire pendant les années 1990. Nos écoles publiques bénéficient de nouveaux investissements importants dans les immeubles et les réparations. Il y a de nouveaux projets de construction sur presque tous les campus. Nos collèges et universités ont entamé des travaux de reconstruction grâce à plus de 100 millions de dollars d'investissements provinciaux et à 97 millions de dollars d'investissements privés de contrepartie.

Notre objectif est de mettre l'enseignement collégial et universitaire à la portée de tous les jeunes qui satisfont aux conditions d'admission.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont impressionnants : le nombre d'inscriptions dans les collèges et les universités a augmenté de près de 12 pour cent au cours des deux dernières années.

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que nous continuerons à bâtir sur ces succès. Dans l'ensemble, les droits de scolarité des étudiants du Manitoba demeureront de 10 pour cent inférieurs à leur niveau de 1999. De plus, nous améliorons l'aide à l'enseignement postsecondaire :

- en augmentant les subventions de fonctionnement accordées aux universités et aux collèges;
- en créant de nouvelles places dans les collèges grâce à l'Initiative d'expansion des collèges;
- en consacrant près de 16 millions de dollars à diverses bourses d'études et subventions aux étudiants.

Les autres changements que nous apportons au soutien offert à l'enseignement postsecondaire sont fondés sur les commentaires des élèves, des parents et des enseignants - y compris la fin du crédit d'impôt pour études. Ce dernier changement est compensé par les améliorations que nous avons apportées aux crédits d'impôt non remboursables et aux programmes de bourses en l'an 2000, ainsi que par l'aide financière supplémentaire consacrée aux crédits d'impôt dans le budget 2001 du gouvernement fédéral.

En conclusion, investir dans l'éducation afin que toute la population manitobaine en profite à l'avenir demeure une des priorités principales de ce gouvernement.

SOINS DE SANTÉ : DES DÉFIS, DES CHOIX ET DES SUCCÈS

Depuis notre élection en 1999, nous entendons des Manitobains et des Manitobaines le même message clair et invariable au sujet des soins de santé. Ils savent que le changement et l'innovation sont nécessaires. Ils réclament aussi un système où la prestation des soins de santé est fondée sur leurs besoins et non sur leurs moyens. Ce fait est apparu clairement durant la consultation sur les choix en matière de santé menée par mon collègue, le ministre de la Santé.

Nous subissons de très fortes contraintes budgétaires causées par l'augmentation de la demande de services et l'accroissement de leur coût, la nécessité accrue de nouvelles technologies, ainsi que par la diminution importante de la participation fédérale au financement des soins de santé.

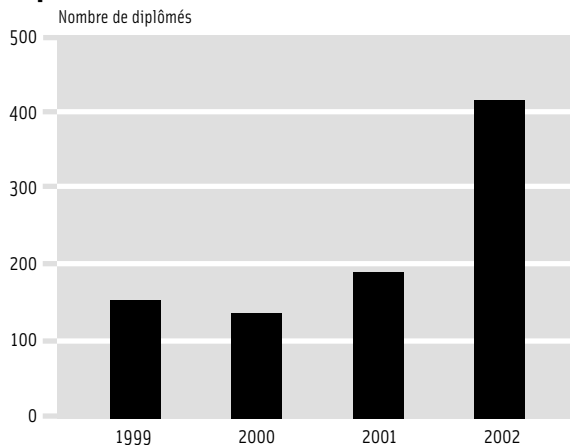
*Les Manitobains et Manitobaines
réclament aussi un système où
la prestation des soins de santé
est fondée sur leurs besoins
et non sur leurs moyens.*

À titre d'exemple, actuellement, les soins de santé représentent plus de 39 pour cent de notre budget global. La part du gouvernement fédéral dans le

financement des soins de santé est tombée à 14 pour cent : on est loin du principe de répartition des coûts à parts égales qui était au cœur du partenariat sur le régime d'assurance-maladie lors de sa création. De plus, la promesse du gouvernement fédéral concernant la création d'un programme national de médicaments ne s'est pas concrétisée.

L'un de nos plus grands défis consiste à répondre aux besoins de la population manitobaine malgré ces contraintes au niveau national.

Diplômés en sciences infirmières



Source: Santé Manitoba

Monsieur le Président, dans le Budget 2002, tout en renforçant notre soutien au système de soins de santé en augmentant son financement à un total de 2,8 milliards de dollars, nous continuons à trouver des moyens d'offrir les services de façon encore plus efficiente.

Nous mettons au point des approches innovatrices afin de réduire les coûts au sein d'un système de santé à

but non lucratif. La transformation de la clinique Pan Am en un établissement à but non lucratif en est un bon exemple. Ce modèle d'innovation est aujourd'hui étudié dans tout le Canada.

Dix-huit centres manitobains utilisent maintenant la nouvelle technologie vidéo Télésanté, une méthode économique qui permet à des milliers de Manitobaines et de Manitobains de consulter des spécialistes sans quitter leur région. Cela signifie, par exemple, qu'un enfant à Thompson pourra consulter un spécialiste à Winnipeg sans devoir quitter sa famille ou sa communauté.

Nous avons déjà supprimé des dépenses d'administration en fusionnant les offices de la santé de Winnipeg. Nous cherchons à améliorer l'efficacité et la coopération au moyen de fusions additionnelles et d'autres mesures économiques administratives.

Nous avons investi à bon escient dans des mesures de prévention, comme la vaccination antigrippale et l'éducation sur l'asthme infantile, qui ont réduit de façon importante le nombre d'admissions dans les salles d'urgence.

Nous orientons également davantage de nos ressources vers les soins aux patients en encourageant une plus grande coopération entre les établissements et les régions. De plus, nous chercherons à établir de nouveaux partenariats avec les autres provinces, afin d'offrir des services de soins spécialisés à l'échelle régionale.

Parallèlement, l'investissement que nous réalisons pour renforcer le système de santé nous fournit des

ressources importantes pour former et garder des professionnels de la santé. C'est l'élément humain qui est au cœur du système de santé. De fait, les salaires représentent 70 pour cent des coûts de ce système.

Grâce à la remise en vigueur du programme d'études menant au diplôme en sciences infirmières et à un programme universitaire solide, plus de 400 diplômés entreront sur le marché du travail cette année. Nous avons récemment négocié un nouveau contrat qui accordera au personnel infirmier un salaire équitable et concurrentiel.

Dix-huit centres manitobains utilisent maintenant la nouvelle technologie vidéo Télésanté, une méthode économique qui permet à des milliers de Manitobaines et de Manitobains de consulter des spécialistes sans quitter leur région.

De plus, nous collaborons avec le personnel infirmier et avec les offices de la santé pour améliorer les conditions de travail et offrir plus de possibilités d'emploi à plein temps.

Un nouveau système de subventions pour les étudiants fournit déjà une aide financière à plus de 150 futurs

médecins qui se sont engagés à rester au Manitoba. Nous avons mis en service la ligne téléphonique d'orientation vers les médecins de famille qui met davantage de Manitobains et de Manitobaines en contact avec des médecins. Lancée en janvier, cette ligne téléphonique a déjà reçu plus de 9 000 appels. Depuis notre élection, 98 nouveaux spécialistes en médecine ont été recrutés dans notre province.

Nous avons investi plus de 300 millions de dollars dans la modernisation d'immobilisations pour faire fonctionner notre système de soins de santé de manière plus avisée et efficiente. Nous sommes en train de moderniser le Centre régional de santé de Brandon pour offrir plus de chirurgies d'un jour et de services aux patients ambulatoires, ce qui se traduira par une diminution du nombre de séjours coûteux à l'hôpital. De nouveaux investissements effectués dans le Johnson Memorial Hospital de Gimli permettront d'offrir des programmes de soins de santé communautaires plus étendus grâce à des programmes de jour pour adultes et à un centre de ressources communautaires.

Nous avons investi 73 millions de dollars dans l'achat de matériel indispensable et dans la prolongation des heures d'ouverture. Non seulement nous avons acquis du nouveau matériel comme des appareils d'IRM, mais nous investissons aussi dans des technologies de pointe comme le scalpel gamma. Ce nouvel outil utilisé dans des interventions neurochirurgicales moins effractives nous permettra de devenir un centre régional d'excellence dans ce domaine.

Un système de santé public et à but non lucratif est un avantage concurrentiel important pour nos entreprises. L'année dernière, on avait prévu qu'aux États-Unis les coûts que devraient payer les petites entreprises pour les soins de santé de leurs employés augmenteraient de 15 à 20 pour cent, en plus des augmentations annuelles de 10 à 12 pour cent qui avaient eu lieu au cours des trois années précédentes, selon la U.S. National Federation of Independent Business.

Parmi les initiatives soutenues par le budget de la santé de cette année, citons :

- le lancement au Centre des sciences de la santé du plus grand projet d'immobilisations de l'histoire du Manitoba dans le domaine de la santé, un projet dont les objectifs sont l'expansion et la modernisation du centre ainsi que la mise en service de nouvelles technologies de la santé;
- un plus grand soutien à Action cancer Manitoba;
- l'agrandissement et la modernisation du service d'obstétrique à The Pas grâce à un investissement de 500 000 dollars;
- une meilleure utilisation de la capacité chirurgicale dans les régions rurales et le Nord afin de réduire la période d'attente pour les opérations chirurgicales non urgentes;
- l'introduction de nouvelles mesures communautaires en matière de santé mentale;
- le lancement d'un projet de 5,5 millions de dollars visant la restructuration des services d'urgence et d'oncologie au Victoria General Hospital;

- l'établissement de nouveaux services d'échographie en consultation externe.

Dans le Budget 2002, des ressources additionnelles sont également prévues pour les offices de la santé, les services de santé communautaires, les soins à domicile et les services d'intervention et de transport en cas d'urgence, ainsi que pour les services de soins actifs et de soins de longue durée.

L'une des plus grandes pressions auxquelles nous sommes soumis est le coût des médicaments. Au cours des cinq dernières années, le montant prévu par la Province pour l'assurance-médicaments a pratiquement doublé. Cette année seulement, le coût de l'assurance-médicaments a augmenté de 26 pour cent, et il se chiffre maintenant à 136 millions de dollars. Malheureusement, le gouvernement fédéral n'a toujours pas tenu son engagement quant à un programme national d'assurance-médicaments, et les provinces ne peuvent plus porter seules la majeure partie du fardeau.

Pour aider à compenser ces coûts, la franchise du régime d'assurance-médicaments augmentera de cinq pour cent. Pour la majorité des bénéficiaires, cela signifiera une augmentation de leur franchise de 1 à 5 dollars par mois. Nous continuerons à travailler avec d'autres provinces pour établir des stratégies visant à freiner l'escalade du coût des médicaments, comme la mise en place d'un processus commun de révision des listes de médicaments assurés. Nous continuerons également à faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il assume ses responsabilités envers le régime d'assurance-maladie.

Tout comme d'autres provinces de l'Ouest, nous augmentons les taxes sur le tabac. Un rapport de la Banque mondiale indique qu'aux États-Unis une augmentation de 10 pour cent des prix a eu pour conséquence une diminution de 6 pour cent de la consommation chez les personnes âgées de 18 à 24 ans. Une nouvelle étude menée par le U.S. Center for Disease Control montre que chaque paquet de cigarettes coûte plus de 11 dollars canadiens en coûts de santé et de perte de productivité.

Nous investissons aussi dans des technologies de pointe comme le scalpel gamma. Ce nouvel outil utilisé dans des interventions neurochirurgicales moins effractives nous permettra de devenir un centre régional d'excellence dans ce domaine.

À partir de minuit aujourd'hui, le taux d'imposition sur le tabac passera de 9,6 à 14,5 cents la cigarette. Les ressources ainsi générées contribueront à compenser d'une part les coûts occasionnés par l'entente récemment conclue avec le personnel infirmier et d'autre part les dépenses médicales accrues.

Le Budget 2002 reconnaît qu'un système de santé fort repose sur l'innovation et sur la coopération. Poursuivre sur notre lancée dans ces domaines afin d'offrir des soins de qualité continuera à être notre priorité.

CONSOLIDER LES FAMILLES

Assurer la santé des familles et la sécurité des communautés aide à préparer l'avenir du Manitoba.

Les enfants soutenus dès leur plus jeune âge réussissent mieux à l'école, ont de meilleurs revenus par la suite et sont moins susceptibles d'avoir affaire au système judiciaire ou de dépendre de services sociaux coûteux.

Les nouveaux investissements réalisés au cours de notre mandat dans le domaine des services à l'enfance et dans Enfants en santé Manitoba démontrent notre ferme engagement à l'égard du développement des jeunes enfants. Au cours de l'année à venir, nous bâtirons sur ces bases en introduisant un plan pluriannuel de services à l'enfance, dont l'objectif principal sera d'offrir des soins pour enfants accessibles, abordables et de qualité. De plus, nous continuons à investir dans Enfants en santé Manitoba en mettant en œuvre le programme Bébés en santé dans son intégralité. Premier du genre au Canada, ce programme a été repris par d'autres gouvernements.

Notre programme de centres de ressources parents-enfants remporte un grand succès; y participent actuellement 26 coalitions qui cherchent à soutenir les

initiatives à l'égard des jeunes enfants dans l'ensemble de la province.

Nous lancerons également un nouveau programme pilote « Santé à l'école », afin d'établir un meilleur lien entre les services de santé publique et les écoles locales. Nous continuerons d'autre part à encourager des initiatives importantes comme la prévention du syndrome d'alcoolisme fœtal et des effets de l'alcool sur le fœtus.

Les sommes investies dans le programme Enfants en santé atteignent à présent 22 millions de dollars. Ce montant s'ajoute aux 16 millions de dollars que nous avons investis dans les services à l'enfance depuis notre arrivée au pouvoir. Au cours de cette même période, les fonds investis dans le développement des jeunes enfants ont augmenté de presque 40 millions de dollars, grâce à un soutien financier découlant d'un partenariat avec le gouvernement fédéral.

*Les fonds investis dans
le développement des jeunes enfants
ont augmenté de presque
40 millions de dollars.*

De plus, nous avons supprimé progressivement la récupération de la Prestation nationale pour enfants pour toutes les familles qui reçoivent une aide au revenu et qui ont des enfants de six ans et moins. Le budget d'aujourd'hui continue à réduire la récupération de la

Prestation nationale pour enfants : à partir de janvier 2003, toutes les familles à faible revenu ayant des enfants de moins de 12 ans recevront des prestations.

Le Budget 2002 prévoit un soutien complémentaire à l'Initiative de protection de l'enfance pour les Autochtones, qui recevra donc un financement total de 2,8 millions de dollars. Nous allons également créer un nouveau bureau distinct qui se concentrera sur les questions touchant les personnes handicapées.

Les fonds prévus nous aideront à relever les défis d'aujourd'hui, à bâtir l'avenir et à appuyer les familles manitobaines.

RENFORCER LA SÉCURITÉ DES COMMUNAUTÉS

Lorsque nous sommes entrés en fonctions en 1999, plusieurs vieux quartiers urbains étaient en sérieux déclin. En travaillant avec les familles, les communautés et les autres paliers de gouvernement, nous avons mis sur pied des programmes comme Quartiers vivants et l'initiative Logement et Sans-abri de Winnipeg. Ce dernier programme a, par exemple, contribué à la réparation, à la réhabilitation ou au réaménagement de plus de 600 logements dans le centre-ville de Winnipeg.

Aujourd'hui, pour la première fois en dix ans, la valeur des propriétés commence à augmenter dans nombre de ces quartiers.

Ce budget appuie les programmes qui contribuent à la revitalisation des communautés et qui évitent la détérioration des vieux quartiers.

Nous nous attaquons également à la criminalité en augmentant la présence policière afin de combattre les bandes de rue, le crime organisé, les vols de biens et d'automobiles, ainsi que la conduite avec facultés affaiblies. Pour empêcher les enfants de se joindre à des bandes et de traîner dans les rues, le Budget 2002 appuie également le programme Lighthouse, qui offre aux jeunes des moyens sûrs et constructifs d'employer leur temps libre.

Nous élargissons la gamme des infractions visées par la *Déclaration des droits des victimes*. Nous prévoyons de nouvelles ressources pour mettre en application la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* afin de prendre des mesures à l'égard de nuisances telles que les lieux de vente illégale d'alcool, de consommation et de commerce illicite de drogues, ou de prostitution, dans les quartiers résidentiels.

Réduire la criminalité est une façon importante d'améliorer la sécurité communautaire. Diminuer le nombre d'accidents du travail est une autre façon de préserver la sécurité des Manitobains et des Manitobaines.

Nous avons récemment reçu le rapport du Comité de révision de la sécurité et de l'hygiène du travail, qui s'appuie sur des consultations publiques. Nous adopterons des mesures pour mettre en œuvre les recommandations visant à améliorer la sécurité et à réduire le nombre d'accidents du travail.

Nous avons déjà fait des progrès importants dans ce domaine :

- nous avons ajouté huit inspecteurs d'hygiène et de sécurité au travail, dont un pour le Nord du Manitoba;
- nous avons nommé un procureur de la Couronne qui se consacrera à plein temps aux infractions à la sécurité au travail.

Des lieux de travail plus sûrs signifient moins d'accidents, une meilleure sécurité d'emploi, des coûts d'indemnisation moindres pour les employeurs et une meilleure productivité.

Nous sommes également déterminés à renforcer la sécurité des communautés en appuyant les mesures destinées à protéger l'eau potable dans notre province.

J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous consacrons davantage de fonds aux initiatives touchant la qualité de l'eau potable. Ce financement nous permettra de consacrer plus de ressources au contrôle de la qualité de l'eau potable, d'effectuer une meilleure surveillance des résultats d'analyse et d'engager de nouveaux investissements dans des réseaux d'alimentation en eau potable pour les communautés du Nord.

L'ÉCONOMIE MANITOBAINE : LA FORCE DE LA DIVERSITÉ

Les progrès réalisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du développement communautaire améliorent la qualité de vie des Manitobains et Manitobaines. Tout comme le fait une économie en pleine croissance. Notre capacité à surmonter le récent

bouleversement est la preuve de la vigueur et de la diversité de notre économie.

Pendant la période actuelle de reprise économique, nous continuerons à faire des choix qui sont abordables et durables. Il est évident que notre approche fonctionne, à preuve :

- une performance du Manitoba supérieure à celle du Canada, avec un taux de croissance réelle de 1,6 pour cent en 2001;
- le deuxième rang au pays pour le plus bas taux de chômage;
- un taux de participation de la main-d'œuvre historiquement élevé et le deuxième au Canada;
- une augmentation de sept pour cent des exportations de produits de base vers les États-Unis;
- une augmentation de 17 pour cent des recettes monétaires agricoles par comparaison avec une augmentation de moins de 10 pour cent à l'échelle du Canada;
- une croissance positive des livraisons manufacturières, alors que nos partenaires commerciaux importants connaissent une croissance lente ou négative;
- une augmentation de 15 pour cent des mises en chantier, soit deux fois l'augmentation nationale.

Selon notre sondage auprès de sept prévisionnistes indépendants, le Manitoba devancera de nouveau la plupart des autres provinces en termes de croissance en 2002, grâce à un taux de croissance économique de

deux pour cent. Les Manitobains et Manitobaines continuent d'avoir confiance en leur avenir et sont bien placés pour profiter de la reprise économique. L'organisme bancaire TD Economics rapporte que le Manitoba sera l'une de trois seules provinces qui connaîtront une augmentation du revenu disponible réel des particuliers cette année.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit que le nombre de ventes de maisons existantes continuera à augmenter; cette hausse atteindra 1,4 pour cent, alors qu'on s'attend à ce que le nombre de ventes à l'échelle nationale diminue.

*Selon notre sondage auprès de sept
prévisionnistes indépendants, le
Manitoba devancera de nouveau la
plupart des autres provinces en
termes de croissance en 2002.*

Notre optimisme est cependant tempéré par la nécessité de trouver une solution à l'erreur comptable du fédéral et de tenir compte de l'incertitude entourant l'économie mondiale. Aujourd'hui plus que jamais, les investissements dans notre économie doivent être ciblés et stratégiques.

Le Conseil consultatif économique du premier ministre réunit les chefs de file du milieu des affaires, des

syndicats, des Premières nations et de la collectivité pour aider le gouvernement à poursuivre l'élaboration de stratégies pour l'avenir.

Comme nous l'avons montré, l'éducation, la santé et le développement communautaire bénéficieront d'un appui solide. Nous favorisons également la croissance économique :

- en attirant davantage de gens au Manitoba, particulièrement des travailleurs compétents, grâce à l'expansion des programmes d'immigration;
- en aidant les entreprises à grandir grâce à la recherche, à l'innovation et aux investissements de capitaux;
- en exploitant le potentiel de nouveaux aménagements hydroélectriques au Manitoba;
- en renouvelant et en améliorant la gestion de l'infrastructure, y compris les ressources en eau de la province.

Immigration

Il est nécessaire d'accroître l'immigration pour relever les défis d'aujourd'hui et bâtir un avenir prospère. Le Manitoba est bien placé pour connaître une croissance plus forte, en partie grâce au programme Candidats du Manitoba. Ce programme permet d'accueillir des travailleurs spécialisés dans des domaines à forte demande afin d'aider les entreprises à être concurrentielles dans l'économie actuelle.

L'année dernière, en partenariat avec le gouvernement fédéral, le programme a pris de l'expansion afin d'accueillir 1 000 candidats et leurs familles - cinq fois plus de candidats qu'au moment du lancement du programme. Parmi les candidats sondés, 90 pour cent ont indiqué vouloir continuer à vivre et à travailler au Manitoba.

Le Budget 2002 consacre 6,2 millions de dollars au Programme manitobain d'intégration des immigrants afin que leur transition à la vie dans la province soit réussie. Nous nous sommes engagés à augmenter le nombre de travailleurs spécialisés grâce à l'éducation et à l'immigration, en travaillant en partenariat avec le milieu des affaires, les syndicats et la collectivité.

Recherche et innovation

Bâtir un avenir prospère au Manitoba demande également un engagement continu envers la recherche et l'innovation, particulièrement dans nos secteurs clés comme l'agriculture, l'énergie et les industries de la fabrication et de la santé. Le Manitoba se place au quatrième rang des provinces ayant le rapport le plus élevé entre leurs dépenses pour la recherche et le développement et leur produit intérieur brut.

Nous sommes déjà fiers de compter ici un grand nombre d'entreprises innovatrices. Par exemple, le Manitoba est le siège de 37 entreprises de biotechnologie : une entreprise canadienne de biotechnologie sur dix exploite des installations au Manitoba.

D'importantes additions à l'infrastructure technologique du Manitoba ont récemment été annoncées :

- L'Installation de partenariat industriel à l'Institut du biodiagnostic du Conseil national de recherches du Canada se concentrera sur la recherche médicale de pointe, ainsi que sur le développement et la commercialisation d'aliments fonctionnels;
- le nouvel Institut de recherche clinique I.H. Asper, auquel seront consacrés 25 millions de dollars, permettra d'établir des liens entre les soins cardiovasculaires et les soins primaires, la recherche et les tests cliniques;
- un Centre de recherche sur les aliments fonctionnels à la pointe de la technologie, qui sera construit dans le SMARTpark de l'Université du Manitoba et dont le coût sera de 25 millions de dollars, permettra de déterminer quelles sont les cultures les plus aptes à être transformés en aliments fonctionnels à plus grande valeur ajoutée;
- un nouvel investissement de trois millions de dollars, le nouveau centre de recherche et de diagnostic pour le cancer du sein d'Action cancer Manitoba, permettra à Winnipeg d'asseoir sa réputation de centre de recherche médicale avancée.

Dans le budget de l'année dernière, nous avons annoncé une aide provinciale destinée à l'industrie des nouveaux médias au Manitoba. Les consultations se sont terminées l'année dernière, et je suis heureux d'annoncer que nous fournirons un soutien financier supplémentaire à ce nouveau secteur.

De plus, nous étendrons le programme de crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique du

Manitoba, qui a contribué au développement de cette industrie dans notre province au cours des cinq dernières années. Les producteurs cinématographiques de nouveaux médias accéderont maintenant plus facilement à ce crédit d'impôt.

Investissement de capitaux

Notre industrie cinématographique illustre bien la façon dont les entreprises du Manitoba se mesurent avec succès à leurs concurrentes sur le marché mondial.

De plus, il faut mentionner la réussite de firmes locales comme Vansco Electronics, qui a récemment reçu le premier prix d'excellence annuel des fabricants et exportateurs canadiens.

Le Fonds de placement Crocus et le ENSIS Growth Fund ont un total combiné d'actifs qui s'élève à plus de 240 millions de dollars.

D'importants investissements de capitaux sont prévus au Manitoba en 2002 :

- J.R. Simplot investit 110 millions de dollars dans la première phase d'une nouvelle installation de traitement des pommes de terre à Portage la Prairie;
- Standard Aero Limited construit une installation de réparation de 92 millions de dollars, destinée à

l'entretien des avions à réaction utilisés pour le transport régional, un marché qui est en pleine croissance;

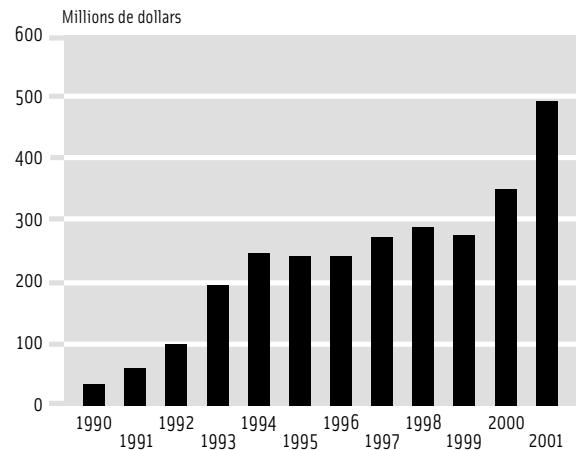
- Biovail Corporation a annoncé une expansion de 11 millions de dollars de son usine de Steinbach;
- Maple Leaf Distillers entreprend un agrandissement de 6,4 millions de dollars;
- Air Canada et Acision Industries, dont le siège social est au Manitoba, ont annoncé un partenariat stratégique qui permettra la création de 270 emplois dans le secteur de l'aérospatiale de la province.

Notre gouvernement a pris des mesures pour que le Manitoba demeure un chef de file dans le domaine de la fabrication d'autobus. En travaillant avec les autres paliers gouvernementaux, nous avons pu protéger des emplois et une industrie essentielle à New Flyer et à Motorcoach Industries.

Reconnaissant l'importance d'avoir accès à du capital de croissance, notre gouvernement aide le secteur privé à procurer du capital de risque aux entreprises manitobaines. Le Fonds de placement Crocus et le ENSIS Growth Fund continuent à être très populaires auprès du public investisseur. Le total combiné des actifs de ces deux sociétés à capital de risque de travailleurs s'élève à plus de 240 millions de dollars. Environ 80 entreprises manitobaines ont bénéficié d'investissements provenant de ces deux fonds.

La Province a également fait d'importants investissements dans des fonds communs d'immobilisations gérés par le secteur privé. En décembre 2001, nous avons annoncé la mise sur pied

Revenus d'exportation d'Hydro-Manitoba vers les États-Unis



Source : Régie de l'hydro-électricité du Manitoba

du Western Life Sciences Venture Fund. Ce nouveau fonds de 45 millions de dollars visera plus particulièrement l'un des principaux secteurs de possibilités au Manitoba, c'est-à-dire le développement commercial de la recherche dans le domaine des sciences de la santé.

Notre avantage hydroélectrique

Il est évident que l'un des principaux avantages du Manitoba est son hydroélectricité. Nos vastes ressources en eau et notre service public d'électricité, qui est comptable devant la population, font partie du patrimoine remarquable qui nous a été légué. Des investissements dans la centrale de Limestone ont entraîné une énorme croissance des recettes d'exportation d'Hydro-Manitoba.

Aujourd'hui, des exportations florissantes vers les États-Unis permettent aux particuliers et aux entreprises du Manitoba de bénéficier des tarifs d'électricité les plus bas en Amérique du Nord, ce qui se poursuivra dans l'avenir.

En fait, l'année dernière, nous avons pris une mesure historique en égalisant les tarifs d'hydroélectricité des régions rurales et du Nord et ceux de Winnipeg.

À ce jour, environ la moitié du potentiel hydroélectrique du Manitoba est exploitée et nous travaillons à des projets futurs en collaboration avec Hydro-Manitoba.

Sous réserve d'une approbation finale, le projet de barrage Wuskwatim sera réalisé en partenariat avec la Nisichawayasihk Cree Nation. En plus de veiller à ce que la réalisation du projet n'ait aucune conséquence environnementale importante, le partenariat de participation procurera à cette Première nation une source permanente de revenus qui serviront au développement communautaire et économique. Les membres de cette nation pourront bâtir leur propre avenir avec de nouveaux

outils économiques dérivés de ressources provenant de leurs terres ancestrales. D'autres projets futurs sont en cours d'élaboration, en partenariat avec d'autres Premières nations, selon ce modèle innovateur.

Une autre nouvelle prometteuse est l'accord de principe visant la vente d'Hydro-Winnipeg à Hydro-Manitoba. Cet accord :

- garantira que les services hydroélectriques du Manitoba demeureront propriété publique dans l'avenir;
- procurera à la Ville de Winnipeg une source permanente de revenus;
- résultera en des synergies opérationnelles;
- contribuera à la revitalisation de Winnipeg grâce à un nouvel immeuble de bureaux de 400 000 pieds carrés dans le centre-ville.

Hydro-Manitoba est en bonne forme financière. Les habitants du Manitoba continueront de bénéficier des tarifs d'électricité les plus faibles en Amérique du Nord.

Total des dépenses prévues pour la protection contre les inondations¹

	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>	<u>2001-2002</u>	<u>2002-2003</u>
	(Milliers de dollars)			
Total des dépenses budgétaires	23 850,0	24 752,1	22 648,6	23 305,2
Total des recouvrements auprès des gouvernements locaux et fédéral	(10 341,1)	(11 437,2)	(9 273,9)	(5 758,1)
Dépenses provinciales nettes	<u>13 508,9</u>	<u>13 314,9</u>	<u>13 374,7</u>	<u>17 547,1</u>

¹ Déduction faite des fonds affectés à la rénovation et à l'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge

Protection contre les inondations

Les vastes ressources en eau du Manitoba sont un atout précieux, mais elles représentent un défi. Nombre de Manitobains et de Manitobaines ont fait l'expérience des dangers liés aux inondations. Notre gouvernement demeure fermement déterminé à mettre en œuvre de nouvelles mesures de protection contre les inondations.

Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons amélioré les portes vannes et l'entrée du canal de dérivation de la rivière Rouge, ce qui a permis d'accroître sa capacité de sept pour cent. Nous sommes également en train de protéger contre les inondations les maisons et les entreprises situées à l'extérieur des communautés endiguées.

Plus de 1 600 projets de protection ont été entrepris, à un coût estimé de 60 millions de dollars.

Dans ce Budget 2002, nous continuons à faire d'importants investissements dans les mesures de protection contre les inondations.

Ensemble, les trois paliers de gouvernement ont commandé une étude des deux principales options de protection supplémentaire contre les inondations, qui sont la construction d'une structure de retenue à Sainte-Agathe et l'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

Le rapport publié par la Commission de protection de l'environnement après une série de réunions publiques a clairement indiqué que la population manitobaine

veut que la réalisation du projet de protection de Winnipeg et du Manitoba contre les inondations commence dès maintenant. L'engagement de ce gouvernement envers l'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge est ferme et bénéficie du soutien de l'opposition officielle. Quarante millions de dollars seront consacrés à l'expansion du canal de dérivation pendant l'exercice 2002-2003 : 20 millions de dollars provenant du budget de fonctionnement, plus 20 millions de dollars en immobilisations.

Voirie

Il est essentiel d'avoir une solide infrastructure de transport pour assurer la croissance économique et pour améliorer notre niveau de vie collectif. On trouve au Manitoba de nombreuses collectivités dont les besoins en matière de transport sont uniques et importants. L'infrastructure de transport doit exister aux endroits où la population en a besoin.

*Pour la première fois, nous
annonçons un investissement en
immobilisations de 600 millions
de dollars sur cinq ans consacré
à la construction de routes.*

Après n'avoir investi aucune ressource dans notre réseau routier pendant cinq ans, le gouvernement

fédéral a finalement consacré des fonds à la construction de routes au Manitoba en 2001. Le financement qu'il y a consacré représente toutefois moins de cinq pour cent des fonds recueillis chaque année en taxes sur l'essence. Le Manitoba a besoin d'un engagement fédéral plus important pour rebâtir son réseau routier.

Il nous faut une stratégie à long terme pour répondre aux besoins de transport dans notre province. Nous allons également consulter la population manitobaine pour déterminer les besoins à long terme de notre système de transport.

Nous n'allons toutefois pas attendre les résultats de cette consultation pour passer à l'action. Dans le Budget 2002, nous augmentons le montant des fonds consacrés à la construction de routes de presque 16 pour cent, ce qui porte le total de ce poste de dépenses à 120 millions de dollars.

Pour la première fois, nous annonçons également un investissement en immobilisations de 600 millions de dollars sur cinq ans consacré à la construction de routes.

COMMUNAUTÉS RURALES

Notre gouvernement aide les communautés de toute la province à bâtir pour les générations futures tout en relevant les défis d'aujourd'hui. L'amélioration des possibilités d'éducation, la baisse des tarifs d'électricité, la réduction des taux de cotisation d'impôt agricole, et l'amélioration du drainage et de l'aménagement des bassins hydrographiques ont apporté un plus grand

espoir et engendré davantage d'optimisme dans les communautés rurales du Manitoba.

Nous prenons des mesures pour augmenter le soutien financier accordé aux communautés rurales du Manitoba. Un outil important dans cette entreprise est l'initiative Pont entre les générations, un programme novateur de transfert des terres conçu pour faciliter la transmission des exploitations agricoles familiales d'une génération à l'autre.

Pour aider les agriculteurs manitobains à profiter des nouvelles cultures et des nouveaux produits, nous avons consacré l'année dernière 42,4 millions de dollars à 38 nouveaux projets de diversification dans le cadre du Programme de garanties de prêts pour la diversification de la Société du crédit agricole du Manitoba. Nous avons rendu aux agriculteurs sept millions de dollars supplémentaires en réduisant à 26 pour cent la portion d'évaluation foncière agricole, qui était jusqu'alors de 30 pour cent. Le Régime d'assurance-récolte du Manitoba a également remboursé 12,9 millions de dollars l'an dernier dans le cadre du programme Garantie contre l'humidité excessive introduit pendant l'exercice 2000-2001.

Notre engagement de 6,3 millions de dollars envers le Programme des routes du grain des Prairies a joué un grand rôle dans l'amélioration de l'infrastructure agricole. Nous améliorons également l'infrastructure de transformation à valeur ajoutée du Manitoba avec un investissement supplémentaire dans le Centre de développement des produits alimentaires de Portage-la-Prairie.

En partenariat avec l'Université du Manitoba et le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, la Province s'est engagée à bâtir dans le SMARTpark de l'université un Centre de recherche sur les aliments fonctionnels à la pointe de la technologie, dont le coût sera de 25 millions de dollars. Ce centre permettra de déterminer de quelle manière les produits du Manitoba peuvent être transformés en aliments fonctionnels à plus grande valeur ajoutée.

En partenariat avec l'Université du Manitoba et le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, la Province s'est engagée à bâtir dans le SMARTpark de l'université un Centre de recherche sur les aliments fonctionnels à la pointe de la technologie, dont le coût sera de 25 millions de dollars.

Une fois de plus, notre gouvernement s'est engagé à travailler avec les producteurs pour offrir des programmes de protection du revenu qui répondent mieux à leurs besoins. Le Budget 2002 garantit que les agriculteurs auront les outils nécessaires pour prendre les décisions de gestion agricole qui s'imposent, en

offrant une meilleure couverture de l'assurance-récolte et des projets pilotes novateurs.

En collaboration avec les coopérations de développement économique, les Initiatives de développement économique rural jouent un rôle essentiel pour aider les communautés et organisations rurales à répondre aux priorités et aux besoins locaux. Elles apportent un soutien qui permet de créer des possibilités d'affaires pour les jeunes, d'appuyer l'industrie et de développer l'infrastructure.

Grâce à des incitations financières et aux efforts déployés pour encourager une plus grande participation, la plupart des municipalités manitobaines participent maintenant à des districts d'aménagement. L'établissement de partenariats entre les municipalités et notre gouvernement pour assurer l'aménagement durable des ressources en eau a été une réussite. La superficie du territoire géré par les districts de conservation organisés a augmenté de 40 pour cent depuis 1999.

Aujourd'hui, nous accordons davantage de ressources aux projets de drainage dans les communautés manitobaines et une aide financière aux initiatives de gestion du bétail qui tiennent compte des questions de la qualité de l'eau. Les projets de drainage se verront consacrer 10,1 millions de dollars dans ce budget, soit une augmentation de 1,7 million de dollars au cours des deux dernières années.

Monsieur le Président, nous aidons les communautés à relever les défis d'aujourd'hui, tout en améliorant leur infrastructure sociale et économique pour l'avenir.

INITIATIVES URBAINES

Nos centres urbains sont en pleine transformation grâce à une période prolongée de construction et de revitalisation.

Par exemple, grâce à des investissements ciblés et à des partenariats entre le secteur privé et tous les paliers de gouvernement, la capacité de Winnipeg à accueillir de manière viable les investissements d'affaires s'est améliorée.

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation :

- le nouveau campus du Red River College au centre-ville;
- la Bibliothèque du Millénaire;
- la promenade riveraine du quartier de la Bourse;
- le complexe de loisirs True North;
- le Centre des congrès;
- l'aménagement de la rue Main et du pont Provencher.

En plus du programme Quartiers vivants et de l'initiative Logement et Sans-abri de Winnipeg, nous avons récemment annoncé la mise sur pied, en partenariat avec la Ville de Winnipeg, du programme Renforcement des collectivités. Grâce à son budget de 14 millions de dollars, ce programme permettra de financer toute une gamme de projets d'immobilisations, y compris l'amélioration d'installations communautaires, d'infrastructures municipales et de logements, ainsi que l'acquisition de biens-fonds à Winnipeg.

Avec la participation totale de la Ville de Winnipeg, nous nous sommes engagés à renouveler le cadre législatif qui régit les opérations de la Ville.

Nous sommes déjà en train de collaborer avec les gouvernements de la région de la capitale pour mettre au point un programme d'élimination des larves de moustiques.

Les villes de Brandon et de Thompson ont aussi réalisé des bénéfices mesurables grâce aux sociétés de revitalisation des quartiers financées dans le cadre de l'initiative Quartiers vivants. Nous avons annoncé en février que la Province investira 700 000 dollars sur cinq ans dans le développement économique communautaire, la revitalisation des vieux quartiers et les partenariats communautaires dans ces deux villes.

Brandon a reçu un important appui financier dans d'autres domaines, notamment :

- 58 millions de dollars pour un plan d'aménagement des installations au Centre régional de santé de Brandon;
- un engagement annuel de 250 000 dollars en subventions de fonctionnement et d'immobilisations ciblées pour le Keystone Centre pour une période de trois ans;
- une subvention de 100 000 dollars à l'institut de développement régional de l'Université de Brandon;
- des ressources importantes pour la conversion, rénovation ou construction de plus de 200 logements pour les familles à revenu faible ou moyen;

- du soutien pour de nouvelles possibilités offertes aux enfants et aux adolescents dans le cadre du programme Lighthouse, d'une garderie située au centre-ville et d'une augmentation du nombre de places au Assiniboine Community College.

Le Budget 2002 maintiendra le niveau de financement offert dans le cadre du programme de partage des recettes fiscales entre la Province et les municipalités, et ce, en dépit des incertitudes résultant de l'erreur comptable du gouvernement fédéral et de la baisse importante des recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés.

Monsieur le Président, des centres urbains dynamiques attirent les investissements et les nouvelles possibilités dont profite toute la population du Manitoba. Notre gouvernement continuera à bâtir avec les gouvernements locaux et le secteur privé le type de partenariats qui donne de bons résultats.

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET DU NORD

Depuis de nombreuses années, quand nous considérons le Nord du Manitoba, nous reconnaissons l'immensité de son potentiel inexploité. Citons entre autres de meilleures initiatives d'écotourisme qui attireront dans le Nord un plus grand nombre d'adeptes des excursions d'aventure, ainsi que d'autres touristes.

Nous nous rendons également compte que les habitants du Nord font face à de nombreux défis, notamment en ce qui a trait au transport, au traitement des eaux usées et à la purification de l'eau, ainsi qu'à l'accès aux services essentiels.

L'automne dernier, nous avons lancé la Stratégie de développement du Nord, un plan à long terme qui englobe le logement, la santé, les transports, l'emploi et la formation, et le développement économique. Le Budget 2002 accroît le soutien accordé à cette stratégie.

De grands progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'administration de la justice et les Autochtones. Le rapport de la Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone, que nous avons reçu l'an passé, constate que le système de justice criminelle n'est pas seul en cause. Le dossier de la justice et des Autochtones comporte des enjeux plus vastes, comme la protection de l'enfance, l'éducation, l'emploi et le renforcement des communautés. Nous préparons actuellement des stratégies d'action dans ce domaine, tant immédiates qu'à long terme, et nous donnerons suite de manière globale et officielle aux recommandations de la Commission sous peu.

Des ententes historiques ont été signées avec les Métis et les Premières nations sur la cogestion des ressources locales, y compris ce qui se rapporte à la foresterie et à la pêche. Nous avons également annoncé des mesures d'amélioration des installations de traitement des eaux usées et de purification de l'eau dans diverses communautés.

Avec nos partenaires, nous avons travaillé à l'élaboration d'une Stratégie de logement dans le Nord. Nous verrons bientôt la construction à Thompson d'une maison éconergétique de démonstration.

Le Nord du Manitoba bénéficiera de la mesure fédérale-provinciale de financement annoncée en novembre dernier : deux millions de dollars seront consacrés à

l'exploration minière, dans le but d'évaluer le potentiel de la région en métaux précieux et en métaux des terres rares.

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui un nouveau crédit d'impôt à l'exploration minière de dix pour cent. Cette initiative a pour but de contribuer à la recherche de nouveaux gisements qui pourraient mener à l'établissement de nouvelles opérations minières et à la création de nouveaux emplois dans les régions rurales et le Nord du Manitoba.

Nous allons poursuivre notre collaboration avec les communautés autochtones et les autres communautés du Nord, afin de saisir les opportunités qui se présenteront dans l'avenir.

GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT

La gérance de l'environnement est un élément indispensable de tout développement économique. Le Budget 2002 appuie un environnement plus sain. Il est donc tout à fait approprié que nous le déposions le Jour de la terre.

Notre stratégie économique est durable car elle respecte l'environnement. Nous avons pris diverses mesures à l'égard de cet enjeu très important, comme la conversion de l'usine hydroélectrique de Selkirk du charbon au gaz naturel. Nous donnons également suite aux recommandations du rapport du Groupe de travail sur le changement climatique au Manitoba.

Nous avons lancé l'Initiative de développement énergétique, dans le but de promouvoir toutes les possibilités que pourrait exploiter Hydro-Manitoba, un

service public qui a le mérite d'avoir prévenu chaque année l'émission dans l'atmosphère de 10 millions de tonnes de gaz à effet de serre. Ce programme place le Manitoba à l'avant-garde du développement des sources d'énergie renouvelables, entre autres l'énergie géothermique et celle que peuvent produire la biomasse, le vent et l'hydrogène.

On trouve également une industrie de l'éthanol en pleine croissance. Comme d'autres gouvernements d'Amérique du Nord, nous reconnaissons maintenant les avantages que procure l'utilisation accrue de l'éthanol pour la diversification agricole et pour les objectifs que nous poursuivons dans le dossier du changement climatique.

Au Minnesota, nos voisins du sud ont déjà rendu obligatoire un mélange à 10 pour cent dans tous les carburants vendus dans cet état. Selon nous, il est souhaitable et possible d'imposer une telle obligation au Manitoba. Dans les mois à venir, nous consulterons activement la population manitobaine dans le but de déterminer la meilleure manière d'atteindre cet objectif et d'en maximiser les bénéfices pour les Manitobains et les Manitobaines.

La préservation de régions naturelles à des fins de stockage de carbone est un autre élément clé du plan gouvernemental relatif au changement climatique. Notre crédit d'impôt pour les terrains écologiquement vulnérables nous permettra de mieux protéger les terres avoisinant les berges de nos ruisseaux et de nos rivières, alors que notre politique de forêts durables, annoncée récemment, favorisera nos efforts de protection des zones forestières essentielles.

La protection de l'eau potable est une des grandes priorités du Budget 2002, et nous y avons notamment consacré de nouvelles ressources pour la surveillance, les tests et le soutien de l'infrastructure locale.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli dans le domaine du développement durable. Nous allons poursuivre sur notre lancée en mettant sur pied des programmes qui feront valoir notre position de chef de file tout en protégeant nos ressources.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Malgré la performance économique relativement forte du Manitoba en 2001, et malgré les prévisions selon lesquelles le Manitoba sera parmi les cinq provinces les mieux placées en 2002, deux nuages noirs assombrissent notre horizon financier. Les recettes provenant de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ont diminué cette année, et nous allons continuer à ressentir les effets de l'erreur du gouvernement

Cadre financier à moyen terme

	2001-2002 ¹	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	(Millions de dollars)				
Recettes	6 900	6 941	7 069	7 246	7 516
Dépenses					
Programmes	6 388	6 560	6 691	6 825	6 961
Coût de la dette publique	391	368	368	368	368
Total	6 779	6 928	7 059	7 193	7 329
Recettes nettes	121	13	10	53	187
Transferts interfonds					
Remboursement de la dette et de l'obligation découlant des régimes de retraite	(96)	(96)	(96)	(96)	(121)
Fonds de stabilisation des recettes	0	93	96	53	(56)
Solde, conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire	25	10	10	10	10

Le Cadre financier à moyen terme reflète les hypothèses et les prévisions actuelles. Si les circonstances futures s'en éloignent, les décisions budgétaires refléteront les nouvelles circonstances.

¹ Prévisions - 3^e trimestre

État comparatif des recettes, des dépenses et des transferts, et solde budgétaire

2002-2003 et 2001-2002

	Budget	Prévisions	Budget	Écart positif/(néгатif)		Écart positif/(néгатif)	
	2002-2003	2001-2002 ¹ 3 ^e trimestre	2001-2002 (ajusté ¹)	entre les prévisions du 3 ^e trimestre et le budget 2002-2003		entre le budget 2001-2002 et le budget 2002-2003	
		(Millions de dollars)		(Millions de dollars)	%	(Millions de dollars)	%
Recettes							
Autonomes	4 579	4 690	4 676	(111)	(2,4)	(97)	(2,1)
Transferts fédéraux	2 362	2 210	2 127	152	6,9	235	11,0
Total des recettes	<u>6 941</u>	<u>6 900</u>	<u>6 803</u>	<u>41</u>	<u>0,6</u>	<u>138</u>	<u>2,0</u>
Dépenses							
Programmes	6 560	6 388	6 318	172	2,7	242	3,8
Service de la dette	368	391	439	(23)	(5,9)	(71)	(16,2)
Total des dépenses	<u>6 928</u>	<u>6 779</u>	<u>6 757</u>	<u>149</u>	<u>2,2</u>	<u>171</u>	<u>2,5</u>
Recettes nettes	13	121	46	(108)	(89,3)	(33)	(71,7)
Transferts interfonds							
Remboursement de la dette et de l'obligation découlant des régimes de retraite	(96)	(96)	(96)	0	0,0	0	0,0
Fonds de stabilisation des recettes	93	0	60	93	s.o.	33	55,0
Solde, conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire	<u>10</u>	<u>25</u>	<u>10</u>	<u>(15)</u>	<u>(60,0)</u>	<u>0</u>	<u>0,0</u>

¹ Les renseignements concernant l'exercice 2001-2002 ont été ajustés pour correspondre à la présentation des prévisions du Budget 2002-2003. Les prévisions de 2001 sont fondées sur l'état financier du troisième trimestre.

fédéral ayant trait aux paiements de l'impôt sur le revenu.

Les prévisions fédérales indiquent que le ralentissement de l'économie canadienne a produit des recettes moindres que prévues au chapitre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Pour le Manitoba, ces recettes diminueront de 60 pour cent, soit presque 230 millions de dollars, par rapport aux prévisions de l'an passé.

Un deuxième défi résulte de l'erreur comptable du gouvernement fédéral ayant trait à l'impôt sur le revenu provenant de fonds placés en fiducie mutuelle.

En me basant sur un précédent de poids et sur les assurances du ministre fédéral des Finances, j'ai la certitude que nous arriverons à trouver une solution à la fois équitable et satisfaisante. Le Budget 2002 adopte une hypothèse prudente : la réalisation d'une compensation au chapitre de la péréquation pour chaque année de déduction ou de recouvrement dans le contexte de cette erreur de remboursement se rapportant aux fiducies mutuelles.

D'autres mesures sont également requises pour s'assurer de répondre aux priorités de la population du Manitoba, pour équilibrer le budget et pour relever les défis que pose cette perte de recettes :

Épargne fiscale personnelle - Total cumulatif depuis 1999

Crédits d'impôt personnel et d'impôt foncier en matière d'éducation, et diminution de la taxe d'aide à l'éducation

	Mise en œuvre :				Total cumulatif des années (Millions de dollars)
	2000	2001	2002	2003	
	(Millions de dollars)				(Millions de dollars)
Réductions d'impôt sur le revenu des particuliers :					
Budget de l'an 2000	9	68	34		111
Budget de l'an 2001		29	7	18	54
Budget de l'an 2002			15		15
Total					181
Augmentations du crédit d'impôt foncier en matière d'éducation et diminution de la taxe d'aide à l'éducation :					
Budget de l'an 2000	26				26
Budget de l'an 2001		27			27
Budget de l'an 2002			10		10
Total					63
Totaux annuels	35	124	67	18	
Totaux cumulatifs, par année	35	159	226	244	244

- le présent budget prévoit une hausse des dépenses de 2,5 pour cent dans l'ensemble, soit l'augmentation la plus faible des dépenses d'un budget à l'autre en cinq ans;
- il y aura une hausse des dépenses dans seulement sept ministères;
- les ministères devront réduire leurs dépenses discrétionnaires;
- les heures supplémentaires seront réduites dans tous les ministères;
- le présent budget vise un taux de vacance de postes de six pour cent dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, ce qui représente une hausse par rapport aux quatre pour cent de l'an passé;
- le coût de la dette publique a été réduit de 20 millions de dollars supplémentaires par rapport à l'an passé.

Bien qu'il y ait pour le moment une diminution des recettes provenant de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, une société manitobaine réalise de grands bénéfices sans payer la moindre taxe. À la suite d'une demande d'exportation plus forte vers les États-Unis, Hydro-Manitoba devrait, selon les prévisions, réaliser des bénéfices de plus de 400 millions de dollars de 2001-2002 à 2003-2004.

Étant donné les défis qu'entraîne l'erreur du gouvernement fédéral, Hydro-Manitoba devra verser à la Province 288 millions de dollars en paiements spéciaux sur les bénéfices à l'exportation. Grâce à ces paiements,

les familles du Manitoba n'auront pas à subir l'essentiel des conséquences de l'erreur fédérale et de la baisse des recettes provenant de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Ces versements permettront de combler la perte de recettes jusqu'à la réparation complète de l'erreur fédérale et la remontée des recettes provenant de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Le présent budget prévoit une hausse des dépenses de 2,5 pour cent dans l'ensemble, soit l'augmentation la plus faible des dépenses d'un budget à l'autre en cinq ans.

Pour l'année 2001-2002, un montant de 150 millions de dollars tirés des bénéfices à l'exportation d'Hydro-Manitoba permet d'éviter tout recours au Fonds de stabilisation des recettes. Pour 2002-2003, les prévisions budgétaires indiquent que 75 millions de dollars supplémentaires proviendront de la même source. Et de même en 2003-2004, un montant supplémentaire de 63 millions de dollars. Au début de 2002-2003, le Fonds disposera de 359 millions de dollars, un montant qui nous aidera à faire face à un avenir incertain.

À court terme, ces prélèvements équivaldront approximativement à 60 pour cent de toute l'électricité vendue aux États-Unis l'an passé seulement.

Nous annonçons également un certain nombre de redressements fiscaux dans le but d'améliorer les recettes budgétaires. Divers changements au niveau de l'administration de la taxe de vente, et un changement à son application aux contrats relatifs aux installations électriques et mécaniques, produiront ensemble des recettes supplémentaires de 10,4 millions de dollars. En y ajoutant tous les autres changements annoncés aujourd'hui, les recettes budgétaires pour l'exercice 2002-2003 dépasseront légèrement 6,9 milliards de dollars, soit un montant supérieur de moins de un pour cent aux recettes réelles de 2001-2002.

Afin de satisfaire aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire, il est nécessaire d'effectuer un prélèvement de 93 millions de dollars du Fonds de stabilisation des recettes. Il s'agira du premier recours au Fonds en trois ans, et ce transfert sera remarquablement moindre que les retraits du gouvernement précédent en 1998-1999 et en 1999-2000.

Nous prévoyons un solde positif de 25 millions de dollars pour l'exercice 2001-2002, et un solde positif de dix millions pour chacun des quatre exercices suivants. Selon nos prévisions financières à moyen terme, le Fonds de stabilisation des recettes devrait commencer à se remplir de nouveau d'ici l'exercice 2005-2006. Cela aura lieu, non par la vente des éléments d'actif de la Province, comme ce fut le cas avec le gouvernement précédent, mais par des décisions prudentes et fermes au chapitre des recettes et des dépenses.

Transparence et obligation de rendre compte

Pour la troisième année consécutive, notre gouvernement consacre 96 millions de dollars au remboursement de la dette. Ces fonds contribueront à nos objectifs: l'élimination de la dette générale et la capitalisation de l'obligation provinciale à long terme découlant des régimes de retraite. En 2001-2002, des 96 millions de dollars affectés au remboursement de la dette, notre gouvernement a consacré 75 millions à l'obligation découlant des régimes de retraite, une mesure qui sauvera à la population du Manitoba 51 millions de dollars au cours des 28 prochaines années.

*Pour la troisième année consécutive,
notre gouvernement consacre
96 millions de dollars au
remboursement de la dette.*

Il y a plus de quarante ans, le gouvernement du Manitoba a décidé de ne plus capitaliser les régimes de retraite de ses fonctionnaires et des enseignants. En 1990, l'obligation découlant des régimes de retraite atteignait 1,2 milliards de dollars et, en 1999, 2,7 milliards. Si rien n'était fait, l'obligation atteindrait 10,6 milliards d'ici l'an 2035.

En l'an 2000, nous avons introduit le premier plan de réduction de toute l'obligation découlant des régimes de retraite. Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que

Le 1er octobre 2002, pour la première fois en quarante ans, le coût entier du régime de retraite de chaque nouveau fonctionnaire sera la responsabilité du ministère ou de l'organisme gouvernemental qui l'embauche. Cette mesure aura comme résultat de permettre la capitalisation intégrale de l'obligation provinciale découlant des régimes de retraite, d'ici l'an 2029.

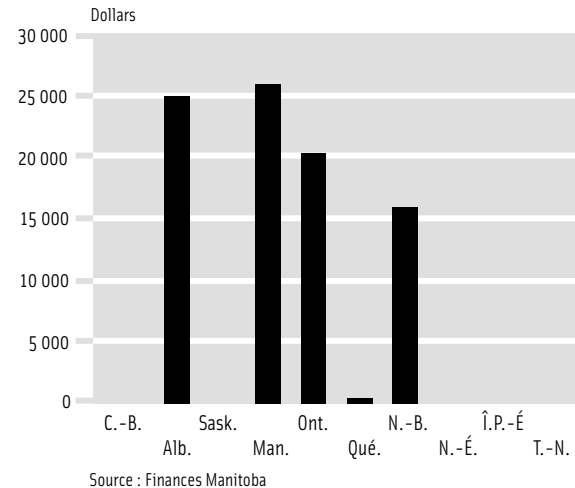
Impôt sur le revenu des particuliers

Deux réductions majeures de l'impôt sur le revenu des particuliers sont entrées en vigueur au début de l'année : le taux de prélèvement pour la tranche d'imposition intermédiaire est passé de 16,2 pour cent à 15,4 pour cent, et le seuil d'imposition qui sépare la tranche intermédiaire de la tranche supérieure est passé de 61 089 dollars à 65 000 dollars.

J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que le Budget 2002 accroît de trois pour cent les crédits d'impôt non remboursables, soit une épargne fiscale annuelle de 15,3 millions de dollars pour la population du Manitoba. De plus, cette mesure enlèvera 5 400 Manitobains à faible revenu des rôles d'imposition. Les changements introduits dans les trois premiers budgets de notre gouvernement ont comme résultat de retirer 24 000 Manitobains des rôles d'imposition, en plus d'accorder une épargne fiscale moyenne de 11,5 pour cent au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Le crédit d'impôt foncier en matière d'éducation accorde à la plupart des propriétaires et des locataires

Comparaison interprovinciale – Épargnes d'impôt cumulatives sur les bénéfices pour une petite entreprise ayant un revenu annuel imposable de 400 000 \$ de 2002 à 2005



une réduction de 400 dollars de l'impôt foncier destiné aux commissions scolaires, soit 150 dollars supplémentaires depuis 1999. Nous réduisons également l'impôt foncier de façon directe. Nous avons annoncé récemment une réduction de 10 pour cent de la taxe d'aide à l'éducation, ce qui représente une économie supplémentaire de 10 millions de dollars pour la population manitobaine.

J'ai le plaisir de confirmer notre intention d'éliminer graduellement la taxe résidentielle d'aide à l'éducation au cours des cinq prochaines années, ce qui représente pour les propriétaires une épargne de presque 100 millions de dollars au chapitre de l'impôt foncier et, pour tous, un impôt foncier de moins à payer.

Nous allons poursuivre notre collaboration avec les principaux intéressés et avec l'ensemble des Manitobains et des Manitobaines afin de rendre les impôts fonciers et les crédits d'impôt plus transparents et comptables devant la population.

J'ai le plaisir de confirmer notre intention d'éliminer graduellement la taxe résidentielle d'aide à l'éducation au cours des cinq prochaines années.

En incluant les divers changements annoncés aujourd'hui, les trois premiers budgets de notre gouvernement produisent un allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt foncier qui est à la fois important et durable et qui s'élève à 244 millions de dollars par année.

De plus, à la demande du milieu des affaires, nous prolongeons de trois autres années le crédit d'impôt du Manitoba à l'achat d'actions.

Impôt sur les bénéfices des sociétés

Nos deux premiers budgets ont réduit de façon marquée l'impôt sur les bénéfices des petites entreprises, en plus de présenter la première diminution du taux général de l'impôt sur les bénéfices

des sociétés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le premier janvier de cette année, le plafond des bénéfices imposables des petites entreprises, en deçà duquel elles ont droit à un taux réduit d'imposition, est passé de 200 000 dollars à 300 000 dollars. Dans le but de permettre aux petites entreprises de continuer à prospérer, nous nous engageons dans le présent Budget à élever le plafond d'admissibilité à 400 000 dollars d'ici 2005. Il s'agira d'une augmentation graduelle, commençant le premier janvier prochain avec un plafond de 320 000 dollars.

Depuis l'entrée en fonctions de notre gouvernement, le taux d'imposition des petites entreprises est passé de huit pour cent à cinq pour cent. Ce taux plus bas et le rehaussement du plafond d'admissibilité représentent au total une immense amélioration de la compétitivité fiscale des petites entreprises du Manitoba.

CONCLUSION

Nous travaillons sans relâche à répondre aux principales priorités des Manitobains et Manitobaines :

- un système public de soins de santé de qualité;
- de nouvelles possibilités dans le domaine de l'éducation, et de meilleures écoles;
- des familles plus stables et des collectivités plus sécuritaires;
- le développement économique et des emplois;
- l'équilibre budgétaire;

- un gouvernement à la mesure de nos moyens.
- Nous relevons les défis d'aujourd'hui. Nous sommes déterminés à continuer de bâtir l'avenir du Manitoba. De nouveaux développements stimulants se produisent partout au Manitoba, tant dans le Nord et les régions rurales que dans le centre-ville de Winnipeg ou de Brandon. Bien que les Manitobains et les Manitobaines de toutes les couches de la société reconnaissent les obstacles qui sont les nôtres, leur optimisme demeure véritable et contagieux.

*Les Manitobains et les Manitobaines
sont à un moment merveilleux
de leur histoire. Nous avons fait
la preuve que nous pouvons affronter
l'adversité et néanmoins réussir dans
nos entreprises, sans perdre de vue
nos objectifs à long terme.*

Dans nos trois premiers budgets, nous avons investi 500 millions de dollars supplémentaires, soit 2,5 pour cent par année, pour répondre aux besoins de la population du Manitoba en matière de santé et d'éducation, ainsi qu'aux besoins des enfants et des communautés. Parallèlement, nous avons offert un

total de 244 millions de dollars en réductions de taxes sur l'impôt des particuliers et consacré 288 millions de dollars à la réduction de la dette de fonctionnement.

Les Manitobains et les Manitobaines sont à un moment merveilleux de leur histoire. Nous avons fait la preuve que nous pouvons affronter l'adversité et néanmoins réussir dans nos entreprises, sans perdre de vue nos objectifs à long terme.

C'est dans un tel esprit que je vous présente, avec fierté, le Budget 2002 du Manitoba. Ce Budget est équitable, il est équilibré et il est axé sur l'avenir. Il représente la continuation de notre progrès vers un lendemain à la fois brillant et stable pour les familles du Manitoba. Nous relevons les défis d'aujourd'hui et nous bâtissons l'avenir du Manitoba.